

Suisse 2000

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.10.2019**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-286845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

veau inférieur à celui rencontré dans la plupart des pays européens, le congé-maternité n'est garanti que pour une durée insuffisante et n'est pas réglé de façon homogène au niveau fédéral... Les allocations familiales ne couvrent qu'une petite partie des coûts engendrés par les enfants: un droit de congé parental garantissant la possibilité de retrouver sa place de travail est inexistant.»

Les manques, les retards et les lacunes sont même expliqués par les «conceptions traditionnelles des Suisses face à la répartition des rôles entre hommes et femmes», La préparation du projet de loi sur l'égalité, le projet d'assurance maternité et des projets concernant les allocations familiales et les congés parentaux sont avancés officiellement comme des mesures complémentaires visant à diminuer les «difficultés pratiques qui interdisent aux femmes de participer de manière accrue à la vie active et empêchent une distribution plus équitable des rôles entre l'homme et la femme au sein de la famille».

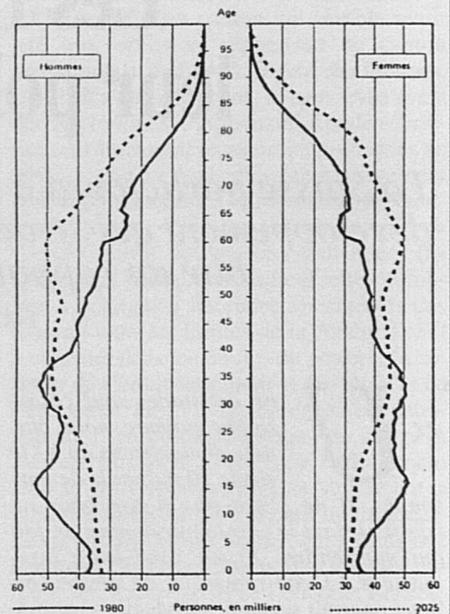
Marie-Jo Glardon

* Population et développement. Rapport national de la Suisse pour la Conférence internationale de 1994. Berne: Office fédéral de la statistique, 1994, 50 pages. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès d'Espace Femmes International, 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge.

Suisse 2000

Les enjeux démographiques étaient le centre d'intérêt d'un congrès qui se déroulait à Lausanne les 7 et 8 mars 1991, à l'occasion du centième anniversaire de la transformation de l'Académie en Université.

Les organisateurs, Olivier Blanc, doyen d'HEC, Marc Diserens, directeur du SCRIS, et Pierre Gilliard, professeur à l'IDHEAP, réunirent les actes de ce colloque en un ouvrage de 400 pages, *Suisse 2000: Enjeux démographiques*, paru aux Editions Réalités sociales. On y retrouve toutes les interrogations que suscitent les réalités démographiques actuelles et à venir: compatibilité entre démographie, économie et écologie, comment gérer le vieillissement des ressources humaines, l'avenir de l'AVS et de la prévoyance sociale, les perspectives qu'offre l'évolution de la population mondiale, etc. Un ouvrage de référence indispensable.



Source: Suisse 2000: Enjeux démographiques, Ed. Réalités sociales, 1991.

**UNIVERSITE
DE
LAUSANNE**

La Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne met au concours le poste de

**Chef de la Division de
Pharmacologie clinique du
Département de Médecine interne,
avec rang professoral**

Les candidat(e)s doivent avoir un titre de Docteur en médecine et une bonne expérience clinique (titre FMH ou

équivalent). Ils doivent présenter un dossier scientifique démontrant une activité de recherche personnelle et originale dans le domaine de la pharmacologie clinique, une capacité à établir des collaborations dans ce domaine, une expérience d'enseignement au niveau universitaire (pré- et/ou post-gradué), une capacité d'assurer les services requis d'un responsable d'une division de pharmacologie clinique. La possession d'un titre de sous-spécialité en pharmacologie clinique FMH, ou une formation équivalant à un tel titre, constituerait un avantage.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitæ et leur dossier scientifique au Professeur C. Perret, Doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 9, 1005 Lausanne, jusqu'au 1er juin 1994. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

La Faculté autonome de théologie protestante ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE
de Théologie systématique

Charge :

Il s'agit d'un poste à charge complète, comprenant 6 heures de cours et séminaires par semaine; direction de recherches. Excellente connaissance du français (capacité d'enseigner et d'écrire en français).

Titre exigé : Doctorat en théologie.

Entrée en fonction : 1er octobre 1994.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 mai 1994 au Secrétariat de la Faculté autonome de théologie protestante, 3, place de l'Université, CH-1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE